

| Nombre de membres | | | |
|-------------------|----------|----------|-----------------------|
| En exercice | Présents | Pouvoirs | Ont pris part au vote |
| 16 | 12 | 2 | 14 |

Séance du 28 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de juin,
à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la
présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation : **23 juin 2023**

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Jérémie RYNOIS, Maxime SABRAN.

Membres excusés : Virginie BACLET (pouvoir à Catherine THOINON), Christophe MEURENAND (pouvoir à Alain SICARD), Aurélien SICARD, Agathe DORMANT.

Secrétaire de séance : Maxime SABRAN.

N° de l'acte : DEL.2023.06.28.01

OBJET : Subventions 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions suivantes :

- Bibliothèque 2250 €
- Syndicat d'initiative 150 €
- Culture et Loisirs 150 €
- Festi des 2 rives 700 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de voter les subventions proposées par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS

